



Surfaces des zones laissées à la nature

Sont considérées comme zones laissées à la nature (« territoires sauvages ») les surfaces dont l'évolution n'est pas ou que peu influencée par l'homme. Ces surfaces correspondent à peine à un cinquième du territoire suisse. Les surfaces laissées à la nature sont surtout situées en altitude. Elles se composent principalement de rochers et d'éboulis et se trouvent dans des réserves naturelles, mais aussi en dehors de ces territoires. Elles sont souvent très difficiles d'accès. Leur qualité biologique ainsi que leur importance pour la nature varient passablement.

État : avril 2009

Sommaire

Évolution pour toute la Suisse.....	2
Évolution dans les différentes régions.....	3
Importance pour la biodiversité.....	4
Définition de l'indicateur.....	5
Méthode de calcul.....	5
Informations complémentaires.....	6

Évolution pour toute la Suisse

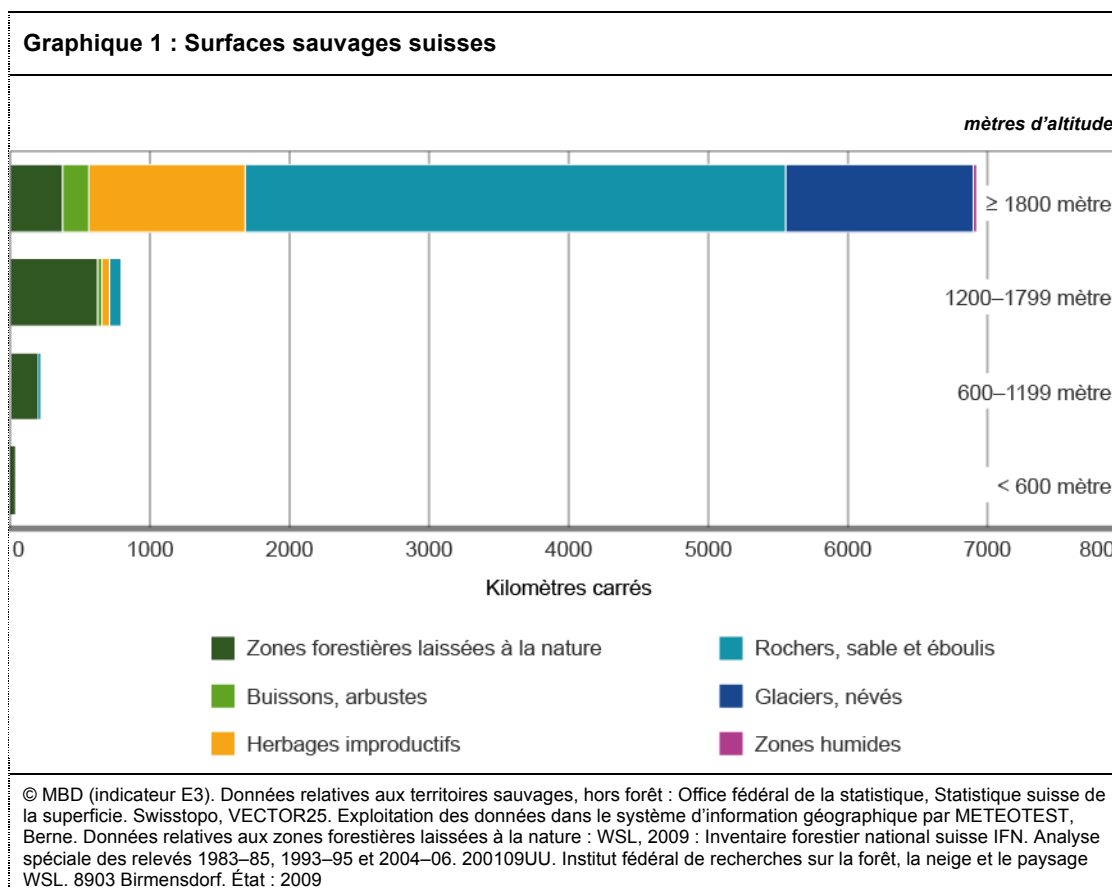
Dans les années 1990, à peine 8'000 kilomètres carrés – soit environ 19 pour cent du territoire suisse – étaient laissés à la nature.

Le tableau suivant recense par étages altitudinaux et couverture du sol les zones laissées à la nature en Suisse dans les années 1990 (1992 à 1997). Il indique leur surface en kilomètres carrés (km²) et la part en pour cent qu'elles occupent aux différents étages altitudinaux. Les zones forestières laissées à la nature sont en outre indiquées avec un taux de fiabilité de 95 pour cent.

Tab. 1 : Surfaces sauvages suisses

Mètres au-dessus de la mer	Surface totale km ²	Zones forestières laissées à la nature		Glaciers		Autres zones sauvages		Total	
		km ²	%	km ²	%	km ²	km ²	km ²	%
< 600	10'737	30 ± 14	<1	0	0	< 600	10'737	30 ± 14	<1
600–1'199	11'542	203 ± 36	2	0	0	600–1'199	11'542	203 ± 36	2
1'200–1'799	6'996	623 ± 61	9	2	<1	1'200–1'799	6'996	623 ± 61	9
≥ 1'800	12'010	373 ± 46	3	1'297	11	≥ 1'800	12'010	373 ± 46	3
Total	41'285	1'228 ± 81	3	1'298	3	Total	41'285	1'228 ± 81	3

© MBD (indicateur E3). Données relatives aux territoires sauvages, hors forêt : Office fédéral de la statistique, Statistique suisse de la superficie. Swisstopo, VECTOR25. Exploitation des données dans le système d'information géographique par METEOTEST, Berne. Données relatives aux zones forestières laissées à la nature : WSL, 2009 : Inventaire forestier national suisse IFN. Analyse spéciale des relevés 1983–85, 1993–95 et 2004–06. 200109UU. Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL. 8903 Birmensdorf. État : 2009



Commentaire

- Dans les années 1990, 6'902 kilomètres carrés ou 57 pour cent des surfaces situées au-dessus de 1'800 mètres étaient considérés comme sauvages. 1'297 kilomètres carrés de ces surfaces étaient couverts de glaciers.
- Les surfaces laissées à la nature se trouvent presque exclusivement au-dessus de 1'800 mètres d'altitude.
- En plaine, à part certaines forêts, on ne trouve pratiquement plus de surfaces laissées à la nature. On observe encore quelques zones humides de petite taille.
- « Autres zones sauvages » se compose de rochers et d'éboulis ainsi que de buissons et d'herbages.
- Les glaciers et les névés couvrent 3 pour cent du territoire suisse.
- Les surfaces forestières laissées à la nature sont recensées à l'aide de relevés de l'Inventaire forestier national IFN. En Suisse, elles couvrent une surface comprise entre 1'148 et 1'309 kilomètres carrés avec un taux de fiabilité de 95 pour cent, soit respectivement 2,8 et 3,2 pour cent du territoire suisse.
- Une partie de ces surfaces forestières laissées à la nature sont des « réserves forestières » soustraites à l'intervention humaine. De nombreux arbres peuvent de nouveau y atteindre leur pleine maturité biologique et le développement naturel y est délibérément favorisé. De 2001 à 2007, la surface des réserves forestières a doublé, passant à 150 kilomètres carrés.

Évolution dans les différentes régions

Les Alpes centrales sont la région qui compte le plus de zones laissées à la nature. Dans le Jura et sur le Plateau, les zones sauvages sont en revanche rares.

Le tableau suivant indique la surface en kilomètres carrés (km²) et la part en pour cent des zones laissées à la nature par rapport à la surface totale des différentes régions biogéographiques dans les années 1990 (1992/1997). Les surfaces sont classées par couverture du sol. Les zones forestières laissées à la nature sont en outre indiquées avec un taux de fiabilité de 95 pour cent.

Régions biogéographiques	Surface totale	Zones forestières laissées à la nature		Glaciers		Autres zones sauvages		Total	
	km ²	km ²	%	km ²	%	km ²	km ²	%	
Jura	4'307	2 ± 4	<1	0	0	0	0	2 ± 4	<1
Plateau	11'161	4 ± 5	<1	0	0	1	<1	4 ± 5	<1
Versant nord des Alpes	11'485	285 ± 33	2	346	3	1'380	12	2'012 ± 33	18
Alpes centrales occidentales	4'837	129 ± 22	3	727	15	1'377	28	2'232 ± 22	46
Alpes centrales orientales	5'828	208 ± 28	4	182	3	1'882	32	2'271 ± 28	39
Versant sud des Alpes	3'667	601 ± 44	16	43	1	722	20	1'367 ± 44	37

© MBD (indicateur E3). Données relatives aux territoires sauvages, hors forêt : Office fédéral de la statistique, Statistique suisse de la superficie. Swisstopo, VECTOR25. Exploitation des données dans le système d'information géographique par METEOTEST, Berne. Données relatives aux zones forestières laissées à la nature : WSL, 2009 : Inventaire forestier national suisse IFN. Analyse spéciale des relevés 1983–85, 1993–95 et 2004–06. 200109UU. Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL. 8903 Birmensdorf. État : 2009

Commentaire

- Dans les années 1990, 2'012 kilomètres carrés du versant nord des Alpes – soit 18 pour cent de cette région – étaient laissés à la nature.
- « Autres zones sauvages » se compose de rochers, de sable et d'éboulis ainsi que de buissons et d'herbages improductifs.
- Les zones laissées à la nature sont situées presque exclusivement dans les Alpes. Dans le Jura et sur le Plateau, elles n'occupent qu'une place minimale.
- 46 pour cent des Alpes centrales occidentales sont laissées à la nature. Près de la moitié de ces zones sont composées de rochers, de sable et d'éboulis.
- Les surfaces forestières laissées à la nature sont recensées à l'aide de relevés de l'Inventaire forestier national IFN. Dans les Alpes centrales orientales, elles couvrent une surface comprise entre 180 et 236 kilomètres carrés avec un taux de fiabilité de 95 pour cent, soit respectivement 3,1 et 4,1 pour cent de cette région. Le tableau indique la moyenne arrondie de 4 pour cent.
- Avec 600 kilomètres carrés, le versant sud des Alpes compte presque autant de surfaces forestières laissées à la nature que toutes les autres régions réunies (627 kilomètres carrés). Ceci est dû en partie à la moindre densité du réseau de routes forestières (voir à ce sujet l'indicateur « Morcellement du paysage (E15) »).

Importance pour la biodiversité

Sont considérées comme « laissées à la nature » les zones situées à au moins 500 m des zones d'habitation, des routes (routes forestières et alpines comprises) et des autres infrastructures. En dessous de 1'800 mètres d'altitude, 95 pour cent de la surface est couverte d'infrastructures ou située à moins de 500 mètres d'infrastructures. Au-dessus de cette altitude, la proportion est toujours de 33 pour cent. Ces surfaces ne sont pas considérées comme laissées à la nature, car les processus naturels pourraient y être perturbés. Les cabanes et les forêts alpines sont en général raccordées et la forêt est exploitée ou entretenue comme forêt de protection.

La valeur des surfaces laissées à la nature réside dans la non-perturbation des processus, et non pas dans la quantité remarquable d'espèces qu'elles abriteraient. Les éboulis et les parois rocheuses sont par exemple des zones très pauvres en espèces. Ces zones se développent néanmoins selon leurs propres règles et offrent un habitat à des espèces spécialisées.

Le développement non perturbé débouche sur des états « naturels » durables. Les forêts laissées à la nature comptent par exemple plus de gros arbres et une part plus élevée de vieux bois et de bois mort que les forêts exploitées. D'innombrables insectes, champignons, lichens et oiseaux dépendent totalement ou en partie de ces structures et des forêts pauvres en dérangements. Les forêts sauvages sont d'habitude plus denses et donc plus sombres, car les clairières ne s'y forment que suite à des phénomènes naturels tels que coulées de boues, avalanches, tempêtes ou vieux arbres qui, en chutant, créent des espaces pour les communautés pionnières. Ces forêts n'offrent pas d'habitats adéquats à de nombreuses espèces d'animaux ou de plantes qui, pour se développer, ont besoin de lumière et de chaleur. L'extension des forêts sauvages peut ainsi avoir un impact négatif sur la biodiversité. Il en va de même lorsque la forêt sauvage colonise d'anciennes prairies sèches.

Dans la perspective de la biodiversité, une progression de la forêt sauvage serait cependant positive. Une combinaison variée de forêts de protection, de forêts exploitées, de formes d'exploitation diverses et de surfaces laissées à la nature est la condition qui permet de préserver la diversité des espèces forestières et les fonctions biologiques de la forêt en Suisse.

Il est probable que le changement climatique influencera la composition des zones sauvages dans les étages supérieurs – parce que la fonte des glaciers libérera des rochers et des moraines ou parce que la limite supérieure des forêts montera. La limite de la neige remontant elle aussi, il est probable qu'à

l'avenir, les infrastructures de sports d'hiver seront étendues dans les zones plus élevées. Ceci entraînerait une réduction supplémentaire des surfaces laissées à la nature.

Définition de l'indicateur

Évolution du total des surfaces laissées à la nature en Suisse et dans les différentes régions biogéographiques.

Sont considérées comme surfaces laissées à la nature les zones qui, selon la statistique de la superficie, ne sont pas exploitées et sont situées à une certaine distance, en général à au moins 500 m, d'infrastructures susceptibles de les influencer. Sont considérées comme infrastructures susceptibles d'avoir une influence les zones d'habitation, les lignes de chemin de fer, les remontées mécaniques et les autres infrastructures équivalentes. Cette définition se réfère aux zones sauvages hors forêt.

Font également partie des surfaces laissées à la nature les surfaces forestières non exploitées depuis au moins 50 ans ou situées dans les forêts buissonnantes ou inaccessibles. En outre, pour être considérées comme laissées à la nature, les surfaces forestières doivent être situées à au moins 500 mètres de la prochaine route forestière et ne pas servir de pâturages.

Les eaux ne sont pas comprises dans cette définition. Jusqu'à présent, les données concernant le milieu sauvage aquatique manquent.

Méthode de calcul

Les données concernant les surfaces laissées à la nature (hors forêts) se basent sur les relevés de la statistique de la superficie (Office fédéral de la statistique) et sur le modèle numérique du territoire suisse de swisstopo. La statistique de la superficie indique quelles surfaces ne sont pas exploitées, à savoir les zones de « buissons, arbustes », « glaciers, névés », « zones humides », « herbages improductifs » et « rochers, sable et éboulis ».

Les données concernant les infrastructures proviennent du modèle numérique du territoire suisse (VECTOR25). Elles ont été classées en deux catégories de divers domaines d'influence. Pour qu'une surface soit considérée comme sauvage, elle doit être située à au moins 500 mètres d'infrastructures très influentes, ou 25 mètres d'infrastructures peu influentes. Les zones d'habitation, les routes (jusqu'à la 4^e classe comprise), les lignes de chemin de fer, les stations de téléphérique de vallée et de montagne, les remontées mécaniques et leurs équivalents sont considérés comme très influents. Les cabanes et auberges isolées, les antennes, les monuments et leurs équivalents, ainsi que les télébennes et les lignes à haute tension sont entre autres considérés comme peu influents.

La distance des points d'échantillonnage de la statistique de la superficie jusqu'à l'infrastructure la plus proche a été calculée avec la méthode NEAR dans le système d'information géographique (GIS ; station de travail ArcInfo resp. ArcGIS 9.2[®]). Les surfaces non exploitées hors zone d'influence d'infrastructures sont saisies comme surfaces laissées à la nature.

Les données concernant les surfaces forestières laissées à la nature se basent sur les relevés de l'Inventaire forestier national suisse (IFN) des années 1993/95 (IFN2). Les données de l'époque ont été utilisées pour le calcul. Le réseau d'échantillonnage IFN comprend 23'223 points sur sol suisse. L'évaluation des caractéristiques pour le présent inventaire a eu lieu sur des carrés de 50 mètres x 50 mètres. Les relevés de données correspondant à ces surfaces ont tout d'abord eu lieu sur la base de photos aériennes, puis ce sont les équipes engagées sur le terrain qui ont relevé sur place les données supplémentaires. Après cela, des représentants de l'Inventaire forestier national suisse ont calculé les valeurs moyennes et les erreurs standard pour l'ensemble de la Suisse ainsi que pour les six grandes

régions biogéographiques. Le bureau de coordination MBD a ensuite converti les erreurs standards en taux de fiabilité en se fondant sur la distribution binomiale.

Informations complémentaires

Responsable du traitement de cet indicateur

Lukas Kohli, kohli@hintermannweber.ch, +41 (0)31 310 13 02

Contact spécialisé IFN : Urs-Beat Brändli, urs-beat.braendli@wsl.ch, +41 (0)44 739 23 43

Autres sources d'information

> www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/02/03.html (Statistique de la superficie, Office fédéral de la statistique)

> www.swisstopo.admin.ch/internet/swisstopo/de/home/products/landscape/vector25.html (Informations détaillées sur VECTOR25, le modèle numérique du territoire suisse)

> www.lfi.ch (Informations détaillées sur l'Inventaire forestier national)

Ces informations se fondent sur le document allemand 800_E3_Basisdaten_2009_V1_dt du 29.04.2009.